Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XCIIe ANNÉE - No 4 28 janvier 1956

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: **Vaud:** *Assemblée générale S. P. V. — Où en est le cinéma scolaire? — En examinant le rapport des délégués à la Caisse de retraite. — Vers la création d'une ligue vaudoise pour la protection de la nature. — Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine. — E. N.: Liste des prix. — Morges: Gymnastique du corps enseignant.* **Genève:** *Récital A. Kühne. — Vues aériennes de la Suisse. — S. G. T. M. et R. S.* — **Neuchâtel:** *Comité central. — Admissions et démissions. — Université populaire. — Adhésion. — Effectif au 1er janvier.* — **Jura bernois:** *S. J. T. M. et R. S. — Election d'un nouveau secrétaire central S. I. B. — Nécrologie.* — **Variété.**

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chabloz:** *Apprendre à voir pour s'entraîner à parler.* - **Louis Meylan:** *De l'utilisation du film pour enrichir et cultiver la personnalité. — Poème de la semaine. — Admission au Gymnase de Bâle. — Admission à la Bezirksschule de Baden. — Examens d'admission dans les classes primaires supérieures - Lausanne. — Circonférence et cercle.* — **Bibliographie.**

Partie corporative

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1956

Mesdames et Messieurs les Délégués de la S.P.V. sont priés de se trouver au Casino de Montbenon à Lausanne le dimanche 29 janvier à 11 heures, pour l'apéritif.

Nous rappelons également que l'Assemblée générale de la S.P.V. s'ouvrira à *14 h. 15* au *Casino de Montbenon.*

Est-il utile d'insister sur l'importance que revêtent pour notre société ses assises annuelles et sur le devoir qu'ont tous nos membres d'y assister.

OU EN EST LE CINÉMA SCOLAIRE ?

L'an dernier, la Centrale du Film scolaire, à Berne, a accepté 13 nouveaux films sur les 28 présentés. Depuis sa fondation, la Centrale a accepté 311 films sur 983.

En un an, il a été loué 5081 bobines (— 331), dont 988 à 309 classes vaudoises. La Centrale à 405 membres (écoles), en augmentation de 26, représentant 71 000 écoliers (+ 115). En Suisse romande, 176 classes et 22 600 élèves sont abonnés à la Centrale (80 classes vaudoises et 9000 écoliers).

Actuellement, on tient à la disposition des écoles 283 films muets, 150 films culturels et 112 films sonores, représentant quelque 900 copies et 122 000 mètres de film.

L'Unesco a reconnu la valeur des films d'enseignement et a décidé de soutenir financièrement le développement de la production et l'échange international des films, pour lequel la Suisse compte créer une bande sur le Gothard.

Pour la livraison de films à 13 cantons, la Centrale disposait de 51 000 fr. (diminution de 5000 fr.) provenant principalement de la location (15 800 fr.), des cotisations et subventions : 10 000 fr. du canton de Berne, 6500 fr. du canton de Vaud, ce qui donne l'abonnement gratuit aux écoles et la location gratuite de 1000 films. Une somme de 17 000 fr. a été consacrée à l'achat de films. L'exercice laisse un léger déficit.

Les pouvoirs publics ne s'intéressent pas suffisamment au cinéma scolaire. On n'a pas d'argent... et pourtant il suffirait de 2 francs par élève et par an pour financer l'achat d'appareil et la location des films.

Le Canton de Vaud a signé un contrat forfaitaire avec la Centrale du film à Berne. Nos classes sont de ce fait dispensées du paiement de la cotisation annuelle et peuvent obtenir des films à des conditions extrêmement favorables. De plus, un contact plus étroit va se réaliser entre la Centrale et la Commission vaudoise de « visionnement », pour le choix et la préparation des films scolaires. M.

EN EXAMINANT LE RAPPORT DES DÉLÉGUÉS A LA CAISSE DE RETRAITE

Voila un rapport très intéressant par ce qui y est dit et encore plus par ce qui n'y est pas. C'est la fameuse démonstration que je prévoyais dans mon article de juin.

Remarquons tout de suite que le capital de couverture a déjà atteint ou dépassé les 220 millions au 1er janvier 1956. En effet, les comptes paraissent avec une année de retard, et en 55, l'Etat a augmenté de 10 millions son dû à la caisse. A cette allure, nous aurons déjà dans 6 ans, les 270 millions que les actuaires réclament pour dans 30 ans.

On nous dit que les dépenses de la caisse, qui sont aujourd'hui de 6 millions et demi, seront triplées dans le régime stationnaire. En attendant, elles ont diminué de plus de 600 000 fr. de 53 à 54. (Voir le rapport de 54 à Pertes et Profits.

Et sur quoi se base-t-on pour prévoir une si formidable augmentation des dépenses ?

D'abord, sur un allongement constant et illimité de la longévité. Chose tout simplement impossible, malgré les espoirs insensés de tant de gens qui espèrent arriver au fauteuil. Pour moi, le Ciel me préserve de devenir ainsi un objet très laid de curiosité.

On peut penser au contraire qu'après tous les progrès de l'hygiène et de la médecine, on n'est pas bien loin d'atteindre le plafond possible de cette longévité.

Ensuite, on se base sur le fait que les pensions en cours, calculées sur d'anciens traitements, sont assez faibles.

Voilà le point crucial. Les gens qui ont pris leur retraite il y a quelques années ont des pensions très maigres. On admet que c'est juste, elles sont proportionnées aux cotisations qu'ils ont versées. Tant pis pour eux s'ils ont payé en gros francs alors qu'on leur en rend des tout petits.

On adapte les salaires, puisqu'on a besoin des travailleurs. Mais les retraités, on les considère comme des bouches inutiles qu'on peut laisser tomber. Comme on n'a quand même pas la conscience tout-à-fait tranquille en agissant ainsi, on leur fait, de temps à autre, une petite allocation bien insuffisante, tout en leur disant quelquefois qu'on ne leur devait rien, mais qu'on a pitié d'eux.

Voilà où nous mène une caisse de retraites à capitalisation. Un système équitable devrait prévoir l'échelle mobile, aussi bien et au même taux, pour les retraites que pour les salaires. Mais pour cela, il faudrait renoncer à constituer un formidable magot.

Il est regrettable que MM. les actuaires qui connaissent si bien l'avenir (cet avenir qui passe pour inconnaissable) ignorent par contre autant le passé.

Sinon, ils pourraient faire deux constatations intéressantes. Ils verraient d'abord que toutes les monnaies (contrairement aux êtres vivants) sont nées grandes pour mourir petites, toutes petites. Autrement dit leur pouvoir d'achat va sans cesse en diminuant (sauf pendant de courtes périodes de crise). Pensons au franc d'il y a 30 ans ou 40 ans et à celui d'aujourd'hui. Que vaudra-t-il dans l'avenir lointain que les actuaires envisagent ?

Ils constateraient aussi que toutes les collectivités et les corporations qui ont amassé de grandes richesses en ont été dépouillées tôt ou tard. Au moyen âge, ce furent les Templiers ; plus tard l'Eglise catholique spoliée ici par la réforme, là par la révolution ; la noblesse perdit ses biens et ses privilèges ; les républiques aristocratiques de Berne et autres lieux furent pillées, ailleurs et de notre temps, la bourgeoisie... Voilà assez d'exemples. Pensez-vous que quand notre caisse possédera d'innombrables bâtiments dans beaucoup de villes et des créances en quantité, elle échappera à la commune loi ?

On s'apercevra alors, mais un peu tard, qu'il est aussi insensé que païen de vouloir résoudre des problèmes financiers 30 ou 40 ans à l'avance.

Pour conclure, soyons heureux que quelques députés interviennent pour faire modifier le système, espérons qu'ils réussiront à faire ouvrir certains yeux ; en un mot, souhaitons leur plein succès. *A. Cherix.*

VERS LA CRÉATION D'UNE LIGUE VAUDOISE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Réunis à Lausanne le 5 novembre dernier, les délégués de la Commission vaudoise pour la protection de la nature ont constaté l'insuffisance des moyens dont on dispose actuellement sur le terrain cantonal pour intervenir efficacement quand il le faut. Les membres de la Ligue suisse pour la protection de la nature (L.S.P.N.) sont assez nombreux (près de 2000), mais ils ne se connaissent pas, n'ont aucune occasion de prendre contact ou de se faire entendre lorsque tel site est menacé. L'assemblée du 5 novembre a désigné un comité provisoire qui a mis sur pied des statuts et qui convoque pour *samedi 4 février 1956 à 14 h 15, à la Salle des XXII cantons à Lausanne,* une assemblée constitutive.

Nous sommes nombreux à penser que la jeunesse scolaire devrait être étroitement intéressée à ces problèmes, sous une forme attrayante et constructive, et non seulement sous forme d'interdictions. Il va bien sans dire que la Ligue projetée n'est en rien dirigée contre la Ligue suisse, au sein de laquelle elle devra s'intégrer par la suite. Chers collègues, venez nombreux à la séance constitutive du 4 février : il y sera commenté un excellent texte de Olivier Paccaud, complété par des documents photographiques. Le Comité provisoire est présidé par M. Charles Chessex, bien connu dans tous les milieux qui touchent à la nature et à l'ornithologie ; il comprend en outre M. Edmond Altherr, directeur des Ecoles d'Aigle, M. J. de Beaumont, professeur à l'Université, M. P.

Boven, ancien procureur, M. Denis Burnand, secrétaire du Centre des Rencontres suisses, M. Charles Gut, inspecteur forestier, et le soussigné.

Des informations récentes nous ont appris que telle région précieusement conservée jusqu'ici peut être menacée d'un jour à l'autre. C'est pour collaborer au maintien de tels sites aimés que nous désirons une Ligue nombreuse et agissante. *André Pulfer.*

P.-S. — Dans la circulaire aux membres vaudois de la Ligue suisse pour la protection de la nature, on me décore du titre de « président de la S.P.V. » Ce lapsus calami, que je déplore, ne m'est pas imputable. Je m'en suis excusé auprès de Pierre Vuillemin. P.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Si votre matériel a besoin d'être rafraîchi, venez nombreux à notre après-midi de travaux manuels, mercredi 8 février dès 14 h., au collège des Croix-Rouges à Lausanne, afin de lui donner une figure nouvelle. M. Conne sera présent et met à notre disposition : carton, papier, ciseaux, etc. Suggestions nouvelles.

Inscriptions auprès de C. Kropf, La Tour-de-Peilz.

ÉCOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD — CONCOURS 1955

Liste des prix
décernés le vendredi 23 décembre 1955, à l'aula de l'Ecole normale

Histoire : MM. Michel Forestier, 3 g, 1er prix ; Henri Turel, 4 g A, 2e prix ; Guy Strobino, 4 g B, 2e prix.

Géographie : M. Jacques Destraz, 1 g, 1er prix avec félicitations ; Mlle Janine Gerber, 2 f A, 2e prix.

Allemand : MM. André Galley, 1 g, 1er prix ; Aymon Regamey, 2 g, 1er prix ; Gérard Mayor, 4 g A, 2e prix.

Français : Mme Jaccard-Zahnd, 1 enf, 1er prix.

Concours Mlle Grand : Mlle Annette Fritsch, 1er prix avec félicitations.

Violon : MM. Raymond Bosshard, 2 g, 1er prix ; Jean-Pierre Genier, 2 g, 1er prix ; Daniel Buffat, 3 g, 1er prix ; René Martinet, 2 g, 2e prix ; Mlle Lucie Neyroud, 1 f, 3e prix ; M. Paul Morel, 3 g, 3e prix.

Travaux manuels : Mlle Josette Perret, 3 f B, 1er prix ; M. Claude Brandt, 2 g, accessit.

Dessin : Mme Reymond-Péguiron, 2 enf, 1er prix ; Mlle Vivianne Corthésy, 2 f B, 2e prix ; M. Jean-Charles Borboën, 2 g, 2e prix.

Histoire de l'art : Mlle Janine Schwab, 1 enf, 1er prix.

Modelage : M. Bernard Zbinden, 1 g, 1er prix.

Couture : Mlles Maryse Chautems, 3 f B, 1er prix avec félicitations ; Mireille Raemy, 4 f, 1er prix avec félicitations ; Mme Reymond-Péguiron, 2 enf, 1er prix avec félicitations ; Mlles Simone Küffer, trav. aig., 1er prix avec félicitations ; Micheline Spaeth, trav. aig., 1er prix avec félicitations ; Madeleine Cugny, 2 enf, 1er prix ; Eliane

Gozzola, trav. aig., 1er prix ; Christiane Bärtschi, 3 f B, 2e prix ; Pâquerette Lehmann, trav. aig., 2e prix ; Claudine Reymond, 2 f B, 3e prix ; Marinette Lavanchy, 4 f, 3e prix ; Jacqueline Pfister, trav. aig., 3e prix.

Chant : Mlles Claudine Dumauthioz, 3 f B, 1er prix ; Claudine Dufour, 3 f B, 2e prix ; M. Raymond Durous, 2 g, 2e prix ; Mlle Danielle Bussy, 3 f A, 3e prix.

Mathématiques : Mlle Evelyne Grec, 3 f A, 1er prix avec félicitations ; MM. Maurice Dénéréaz, 3 g, 1er prix ; Michel Dupertuis, 3 g, 1er prix ; Mlles Gertrude Kurmann, 3 f A, accessit ; Claudine Dallinges, 1 enf, accessit.

Sciences : M. Yvan Monnard, 2 g, 1er prix ; Mlles Esther Martignier, 3 f A, 2e prix ; Mireille Raemy, 4 f, 2e prix ; MM. Georges Gilliéron, 3 g, 2e prix ; Pierre-André Blanc, 4 g A, 2e prix.

MORGES — GYMNASTIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Tous les collègues du district de Morges sont invités à venir *vendredi 3 février à 17 heures* au local de gymnastique de Morges pour faire un peu de gymnastique et assister à une leçon-type pour classe mixte du second degré, donnée par R. Liardet.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS — RÉCITAL ADRIEN KÜHNE

Le mercredi 1er février 1956, à 20 h. 45, au Théâtre de la Cour Saint-Pierre, notre collègue Adrien KÜHNE interprétera des œuvres de Charles d'Orléans, Agrippa d'Aubigné, Verlaine, Paul Fort, Daudet, Franc-Nohain, Verhaeren, Prévert, Ramuz, etc.

Nous avons eu l'occasion d'apprécier le talent d'Adrien Kühne lors d'un premier récital donné aux « Amis de l'Instruction » et nous encourageons vivement nos collègues à se rendre au Théâtre de la Cour Saint-Pierre, le 1er février. E. F.

VUES AÉRIENNES DE LA SUISSE (2e série)

La commission de géographie de l'U.I.G. vient de mettre au point une seconde série de vues aériennes : 24 localités suisses avec questionnaires.

Editée par la Guilde de Documentation de la S.P.R., cette série revient à fr. 6.50. Grâce à une subvention du Département de l'Instruction publique — nous l'en remercions —, le corps enseignant genevois peut obtenir cette série pour 3 fr. La vente sera organisée lors des assemblées annuelles des associations du corps enseignant. Mais on peut déjà se procurer cette série auprès de M. J. J. Dessoulavy, Ecole du Mail.

Attention ! Cette publication ne sera pas envoyée aux membres de la Guilde de Documentation. A eux donc de se procurer cette série et de pouvoir profiter ainsi du prix réduit.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Cours de **Techniques décoratives,** découpages et pochoirs : motifs décoratifs, essais de rythmes, frises, applications, décoration libre.

Par M. **R. Privat,** professeur à l'école des Arts décoratifs.

Cinq séances, de 16 h. 45 à 18 h. 45, tous les vendredis à partir du 10 février.

Ecole du Grütli, 3e étage, salle 32.

Prix du cours : fr. 5.— pour les membres, fr. 7.— pour les non-membres.

Cours de marionnettes : Construction d'un castelet ; confection de marionnettes : JEU.

Maître de cours : Charles Schaefer, instituteur.

Horaire : 6-7 séances de 16 h 45 à 18 h 45, le mardi à partir du 7 février.

Local : Ecole du Grütli, salle 2.

Finance : 6 fr. Non-membres : 8 fr. Fournitures non comprises.

Inscriptions jusqu'au 4 février, chez M. P. Bonard, 10 quai de l'Ecole de Médecine, tél. 25 34 76.

NEUCHATEL — COMITÉ CENTRAL

Le compte rendu des dernières séances de décembre du C.C. et du Cartel n'ont pas paru. Ce n'est pas la faute du bulletinier.

Le 21 janvier, pour la première fois, nous nous réunissons sous la présidence de M. Hügli, récemment nommé.

Le Bureau du Congrès de Neuchâtel est présent pour la remise finale des comptes de cette mémorable manifestation. C'est un boni non méprisable qui constituera un fonds à la disposition des futurs Congrès romands en terre neuchâteloise.

Nous abordons ensuite un ordre du jour si chargé qu'il nous retiendra durant près de cinq heures.

Toutes précisions sont données quant à la procédure à suivre pour les admissions et les démissions (voir article spécial).

Traitements : La revalorisation des traitements revient sur le tapis. Nous avons en mains le deuxième mémoire qui a été remis au Conseil d'Etat le 9 janvier dernier. C'est un travail volumineux et remarquable dont nous remercions et félicitons très vivement l'auteur, M. Deppen, secrétaire syndical, qui n'aurait su le faire avec plus de clarté et de logique. S'il n'était si long, nous le communiquerions à nos membres par la voie de ce journal et ils seraient convaincus de l'immense labeur du secrétariat romand et de l'extrême diligence qu'il apporte à tout ce qu'il entreprend pour l'amélioration de notre condition matérielle. Ce mémoire contient non seulement nos revendications concernant les salaires (revalorisation et reclassification), mais aussi tout ce qui reposait dans nos dossiers depuis longtemps en vue de l'élaboration du statut du Corps enseignant (gratifications aux 25e et 40e anniversaire d'entrée en fonctions, congés d'étude, indemnités de résidence, primes d'ancienneté, etc.)

Correspondance : Une correspondance abondante suscite beaucoup de commentaires intéressants et de discussions : une quantité de demandes de délégations et de collaboration émanant du Comité romand ; des invitations ; des informations, etc. M. Ph. Zutter est désigné pour la vérification des comptes de l'Exposition scolaire permanente. — Le département de l'Instruction publique reprendra la question des « appréciations scolaires » aux conférences officielles du printemps et nous prie de désigner quatre rapporteurs.

Prochaines assemblées :
— L'Assemblée des délégués de la S.P.N. est fixée au 3 mars à Neuchâtel.
— L'Assemblée générale de la V.P.O.D. aura lieu le 17 mars.

U.P.N. : Notre réponse au Comité romand a été communiquée au président de l'U.P.N. qui a eu une entrevue avec M. Hügli.

Propagande : La propagande auprès des nouveaux collègues entrés dans l'enseignement s'impose. Pour peu dire, nous sommes surpris, en effet, de l'indifférence d'un trop grand nombre d'entre eux ou de leur ignorance du rôle primordial que jouent nos associations dans la défense de nos intérêts. Il faut travailler à éveiller en eux le sens indispensable de la solidarité qui doit être latent, sans nul doute, et qui n'attend que son heure pour éclore. W. G.

ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

Elles relèvent des sections de district. Les présidents les reçoivent puis les transmettent immédiatement au **bulletinier** soussigné qui avise aussitôt les administrations respectives de nos journaux corporatifs pour en permettre incessamment l'envoi. Le bulletinier informe lui-même ensuite président, caissier et secrétaire-correspondant cantonaux.

Qu'on veuille bien s'en tenir dorénavant à cette stricte procédure qui assurera le maximum de célérité dans toutes les formalités administratives inéluctables...

Willy Guyot, Raya 7, Le Locle.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'U.P. va terminer son premier semestre d'activité. Brillant début. Plus de mille inscriptions ont permis l'organisation de nombreux cours à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Le Val-de-Travers aura aussi bientôt son tour. Le semestre d'été commencera en mars.

Les expériences faites sont pleines d'enseignements. Les cours répondent à un vrai besoin : le plaisir, voire l'enthousiasme des participants en sont le gage. Dans l'immense majorité des cas, la matière enseignée était bien de nature à susciter le plus vif intérêt. Les cours scientifiques, tels ceux de biologie ou d'électronique surtout, n'atteignent qu'un public initié ou spécialisé. En revanche, on ignore trop que d'autres (celui d'initiation à la musique, par exemple) sont accessibles à n'importe qui, sans avoir pourtant un caractère de vulgarisation. Nous pensons avec d'autres membres du Comité que quelques mots d'orientation sur la préparation ou l'initiation nécessaires ou non seraient indispensables à l'avenir au moment de la publicité.

Les participants se sont recrutés essentiellement dans la classe moyenne, artisans et commerçants, gens de bureau, et parmi les membres du Corps enseignant, techniciens et étudiants. Absence presque totale d'ouvriers, d'agriculteurs, de viticulteurs. Comme on le déplore ! Est-ce timidité, sentiment d'infériorité, crainte d'une préparation insuffisante, ou désintéressement ? Il y a tout un travail de propagande qui s'impose à leur égard, car nous savons que le peuple comprend beaucoup d'éléments intelligents à qui cette occasion de culture est offerte et destinée. Il faut les en persuader. N'est-ce pas la première mission de l'Université **populaire ?** W. G.

ADHÉSION

M. Ernest Eggimann, instituteur à Rochefort, est entré dans la S.P.N.-V.P.O.D. Nous l'y accueillons bien cordialement ! W. G.

S.P.N.-V.P.O.D. — EFFECTIF AU 1er JANVIER 1956

Sections	Membres actifs	Membres S. P. N.	Membres V. P. O. D.	Membres remplaç. ou retr.	Membres d'hon. S. P. N.	Membres auxiliaires
1. Neuchâtel	78	8	70	—	3	13
2. Boudry	37	10	27	4	1	4
3. Val-de-Travers	19	4	15	—	1	2
4. Val-de-Ruz	34	4	30	2	—	—
5. La Chx-de-Fonds	84	1	84	10	1	8
6. Le Locle	58	11	47	6	1	18
Total	310	38	273	22	7	45

Nos membres d'honneur sont : Mlle Aegler, MM. Maurice Montandon et H.-L. Gédet, Neuchâtel ; M. Julien Rochat, La Chaux-de-Fonds ; M. Samuel Zwahlen, Boudry ; M. Charles Rothen, Les Bayards ; M. Henri Favre, Le Locle.

W. G.

JURA BERNOIS

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Nous informons nos membres qu'ils sont convoqués en assemblée générale annuelle samedi, le 4 février 1956, à 14 h. 15, à l'Hôtel Terminus (salle du 1er étage) à Delémont. L'ordre du jour comprend :

1. Procès-verbal. — 2. Rapport du président sur l'activité 1955. — 3. Rapport du caissier. — 4. Nominations statutaires. — 5. Rapport d'activité pour 1956. — 6. Divers et imprévu.

Pour le programme d'activité de l'année 1956, les suggestions et propositions de nos membres seront les bienvenues.

Immédiatement après l'assemblée, nous aurons la primeur d'un *film sonore* que vient de réaliser Mlle Hamaide en hommage au Dr. Decroly, le grand pédagogue belge dont elle fut une collaboratrice dévouée. Ce

film intitulé : *Enfants, heureux enfants,* est un documentaire du plus haut intérêt que nous présentera notre collègue M. Edg. Sauvain, instituteur à Bienne.

Nous comptons sur une nombreuse participation.

ELECTION D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE CENTRAL A LA S.I.B.

Pour le 10 décembre, les sections de la S.I.B. avaient à élire, dans leurs assemblées, un successeur à M. Karl Wyss, qui se démettra de ses fonctions le 1er octobre de cette année, ayant atteint la limite d'âge. Une propagande, parfois vive, toujours courtoise et digne, dans les colonnes de l' « Ecole bernoise », a précédé l'élection. M. Marcel Rychner, professeur au gymnase de Berne, l'a emporté sur les trois autres candidats. Il était présenté par le Comité cantonal. Nous avons eu déjà l'occasion de dire les mérites de l'actuel secrétaire, et nous y reviendrons. Quant à M. Rychner, parfait bilingue, et Romand par sa mère, nous nous félicitons de le voir accéder à un poste ou la responsabilité est lourde, mais où nous sommes persuadé qu'il saura montrer les mêmes qualités qu'il a déjà mises au service de nos revendications et de la défense de nos intérêts, comme membre du Comité cantonal et de celui de la Caisse d'assurance.

Les mois qui viennent requerront tous les efforts de nos dirigeants, puisque c'est tout prochainement que le projet de la loi sur les traitements sera soumis, en deuxième lecture, au Grand Conseil.

Nous félicitons M. Marcel Rychner pour la grande preuve de confiance que lui ont donnée toutes nos sections, et nous lui souhaitons une heureuse et féconde activité. T.

NÉCROLOGIE

Un regrettable manque d'information nous a empêché de relater plus tôt le décès, après une longue maladie, de notre collègue biennois. M. Charles Häsler, instituteur et recteur des classes primaires françaises de la ville. Agé de 64 ans, il enseignait à Bienne depuis quarante années. Spécialiste des travaux manuels, il avait été rapporteur au Congrès de Saignelégier, qui s'était occupé de leur introduction à l'école primaire. Mais, féru de mathématiques et de sciences, il se passionnait surtout pour l'astronomie, et était membre de la Société suisse d'astronomie, ainsi que membre correspondant de l'Institut d'astronomie de France.

L' « Educateur » peut encore adresser à sa femme, à ses deux enfants et à sa famille, ses condoléances bien vives.

Nous avons également peine à signaler, avec le même retard malencontreux, la mort d'une personnalité fort connue dans le Jura, M. le professeur retraité Arthur Grosjean, qui enseigna à l'Ecole supérieure de La Neuveville, pendant près de 40 ans. On lui doit plusieurs ouvrages, dont l'un est consacré au vignoble neuvevillois. A la famille de notre ancien collègue, nous adressons toute notre sympathie. T.

VARIÉTÉ — LES GOSSES AU CINÉMA

On a conduit les écoliers au cinéma : tous, les grandes de l'école ménagère qui s'installent dans les loges parce qu'elles savent déjà que les meilleures places se trouvent dans le fond et les moins de six ans pour lesquels un strapontin au premier rang représente le superlatif des plaisirs.

On jouait *Sans famille,* la touchante histoire de Rémi. Les aînés l'ont lue et relue, elle leur a fait verser d'abondantes larmes, mais, pour les tout jeunes, c'était, peut-être, la première grande histoire qu'il leur était donné de vivre à l'écran. En plusieurs séances de fin d'après-midi, la maîtresse avait situé l'action, raconté avec force détails l'enfance de Rémi, tour à tour bébé de riche, petit paysan, montreur de chiens, chanteur ambulant et, finalement, après maintes péripéties, retrouvant sa maman, son frère, son foyer, le bonheur enfin et pouvant, à son tour, semer du bonheur autour de lui et choyer ses amis des mauvais jours.

Les gosses ont voulu savoir « si c'était vrai » et, pour ne pas diminuer leur plaisir, il a fallu leur répondre affirmativement. Suspendus aux lèvres de la conteuse, ils se sont mis dans la peau du héros, vibrant et pleurant avec lui, ils ont adopté le trio des chiens et le singe Joli-Cœur, ils ont haï le père Barberin, adopté Vitalis, et Mme Milligan leur est apparue comme la plus désirable des mamans. Mais, entendre et voir sont deux et les images, en parlant à leurs yeux, sont arrivées aussi plus directement à leur cœur. Déjà, le tout petit Rémi, volé dans son berceau et abandonné par son ravisseur sous le porche d'une église, a arraché dans les premiers rangs — les rangs des cadets — des cris de protestation indignée. Puis, les écluses, s'étant ouvertes, les petits spectateurs ont donné libre cours à leur chagrin. Les larmes — les premières peut-être qu'ils versaient sur autrui — ont fait partie de leur plaisir. Et, à la fin de la représentation, une gosse déclarait : « C'était bonnard ! J'ai eu beaucoup de plaisir, j'ai pleuré tout le temps ! »

On a beaucoup médit du cinéma, on l'a accusé, à tort ou à raison, d'inspirer de précoces bandits. L'école du crime, enseignée par l'écran, a été souvent évoquée par les défenseurs en quête de circonstances atténuantes. Mais on pourrait dire du cinéma ce qu'Esope disait de la langue : « C'est la meilleure et la pire des choses ! » Le tout est de s'en servir avec prudence et discernement. Certains films contiennent de belles leçons d'humanité et font pardonner les bandes idiotes, d'un goût douteux et d'une moralité relative que l'on montre à notre jeunesse.

Le cinéma est un instrument magnifique entre les mains de ceux qui savent l'employer. N'en est-il pas de même de tous les instruments ? Ils ne sont donc pas responsables des iniquités dont on les charge.

M. Matter.

Collègues ! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

Partie pédagogique

APPRENDRE A VOIR POUR S'ENTRAINER A PARLER

L'abondance des images offertes aux enfants par les journaux, la réclame, le film et bientôt la télévision paraît agir bien plus comme un stupéfiant que comme un stimulant de l'intelligence. Ils y cherchent et paraissent n'y trouver que des sensations vives, la satisfaction d'une curiosité sans cesse avide d'autre chose, incapables qu'ils sont, abandonnés à eux-mêmes, de s'arrêter, de scruter et de réfléchir. A les voir, frémissants, tourner les pages des illustrés qu'ils se procurent, on se convainc facilement qu'il ne s'agit pas pour eux de prendre conscience de faits nouveaux pour enrichir leurs connaissances, mais bien plutôt d'une dis - traction, au sens littéral du mot. Et ce papillonnement de l'attention à l'affût d'une surprise, d'une émotion forte, émousse certainement la sensibilité qu'il excite sans la nourrir.

Que les pédagogues utilisent l'image comme moyen d'enseignement, personne ne songe à les en blâmer à la condition qu'ils sachent les choisir judicieusement pour en tirer le plus riche parti possible ; et il faut bien reconnaître que ce choix et l'examen approfondi qu'il suppose exigent un travail considérable. A cet égard, nous devons saluer avec reconnaissance les efforts accomplis par les auteurs des plus récents manuels scolaires qui présentent une documentation illustrée toujours plus riche de suggestions. Or l'école met-elle à profit cette richesse dans une aussi large mesure que l'auteur de l'ouvrage l'avait souhaité ? Attache-t-elle à chaque document tout son prix ? Dans la leçon, l'image occupe-t-elle la première place à laquelle elle a droit puisqu'elle présente le fait concret d'où découlera l'essentiel du sujet ? On peut au moins souhaiter qu'elle aura fait l'objet d'un examen attentif avant qu'on songe à lui surajouter les images du film fixe ou des illustrés. Elle offre l'énorme avantage d'être en possession de chaque élève qui peut donc, à domicile, la scruter à loisir pour répondre aux questions suggestives que le maître aura posées.

Car l'enfant, bien conduit, aime ce véritable voyage d'exploration avec les émotions qu'il comporte : le plaisir de la découverte, la joie de trouver ce qui ne lui apparaissait pas au premier abord. Et ses trouvailles, il désire les dire. Pas besoin de solliciter longtemps ses réponses. Une mise en ordre de tous ces matériaux réunis ! et voici que se compose en classe, tout naturellement, un texte oral qui place des choses sous les mots : de la vraie éducation nouvelle puisque l'enfant formule lui-même, en l'ordonnant, le savoir qu'il vient de découvrir. C'est, en effet, un des avantages, et non des moindres, apporté par l'abondance d'illustration dans les manuels scolaires : elle a réduit la place réservée au texte. Cette diminution pourrait devenir un appauvrissement, si l'observation des dessins et des photographies ne donnaient pas à l'élève de fréquentes occasions d'exprimer ses intéressantes déductions.

Le cinéma, lui aussi, stimule le désir d'expression si l'on sait se contenter d'une, éventuellement de deux séances par mois, limitées à une durée de quinze ou vingt minutes. De plus, par l'effort de synthèse

que demande le compte rendu de la vision d'un court métrage, il apprend à saisir l'essentiel et à coordonner les faits rapidement. Quant à la valeur didactique du cinéma scolaire, si les opinions paraissent encore partagées, c'est probablement à cause de l'insuffisance pédagogique des films à la disposition des écoles et peut-être aussi parce que quelques-uns voient dans les séances de cinéma, des occasions de réjouissance plutôt que des possibilités de travail. Pourtant une expérience réalisée en Angleterre, que relate E. Planchard dans son livre « Investigation pédagogique » (p. 38), a permis de constater que le film est un excellent moyen d'enseignement. Deux leçons hebdomadaires d'une heure sur un sujet nouveau, le corps humain, furent données à deux groupes équivalents pendant cinq semaines. L'un des groupes recevait les leçons orales habituelles, tandis que l'autre assistait à la projection expliquée d'un film. « Les résultats montrèrent un avantage pour le groupe film. La présentation filmée favorise donc la mémoire immédiate : impressions plus claires et associations plus larges... Six semaines après, sans qu'aucune revision sur la matière ait eu lieu, un nouvel examen donna de nouveau un avantage plus net encore au même groupe. » On sait aussi que, pendant la guerre, les Russes et les Allemands, pour gagner du temps dans la préparation militaire de leurs jeunes soldats, utilisaient le cinéma.

Des expériences devraient être réalisées chez nous qui permettraient de confirmer ou d'infirmer la valeur didactique des leçons filmées. Au cas où on en reconnaîtrait l'efficacité, il faudrait mettre au point une méthode d'utilisation de ce nouveau moyen d'enseignement sans oublier de prévoir les occasions où les écoliers devront exprimer leurs acquisitions.

Une pédagogie « visuelle », pour être valablement éducative, doit conduire à l'exercice et à la maîtrise du langage oral ou écrit.

A. Chabloz

Le rapport ci-dessous de M. Louis Meylan nous présentera d'autres aspects culturels du film :

DE L'UTILISATION DU FILM POUR ENRICHIR ET CULTIVER LA PERSONNALITÉ [1]

Si, par culture, au sens actif du terme, on entend l'ensemble d'actions auto et hétéro-éducatives (puisque l'être humain est donné dans la société de ses semblables) tendant à faire de chaque enfant une personne, soit un être à la fois irréductiblement singulier et intimement lié aux autres êtres singuliers pour former avec eux la société des personnes ; l'écran cinématographique, comme le tourne-disques (à la différence, donc, du poste de radio ou de télévision) doit être considéré comme un instrument de culture ; et même un des plus efficaces qui soient aujourd'hui.

Instrument de culture, plutôt encore possibilité de culture ; on voit d'emblée, en effet, que le déroulement d'un film sur l'écran ne saurait, pas plus que la lecture des tragédies de Racine ou des drames de Shakespeare, agir par magie, *ex opere operato*.

[1] Rapport présenté au Congrès international de filmologie, Paris, 1955.

Un instrument dont il faut savoir se servir et vouloir se servir. Le film évoque, par l'image, tous les aspects de l'Etre en rapport avec l'homme, et de l'homme en rapport avec l'Etre. Et il les évoque baignés d'émotion ; cet élément émotif constituant l'essentiel de son efficience. Mais il faut distinguer efficience et efficacité ! La culture par le film (culture complète : esthétique, éthique, sociale, philosophique, religieuse, on pourrait même l'utiliser à des fins d'éducation physique) résulte ainsi d'un effort personnel.

Il convient d'étudier le film et de l'utiliser comme on commence à étudier et à utiliser, dans les classes primaires et secondaires, les beaux textes des littératures nationale et étrangères, les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, de la musique... Il faut d'abord familiariser l'adolescent avec sa syntaxe ; comme on l'initie à la syntaxe de Racine, à celle de Molière, à celle des sculpteurs et des musiciens. Cette éducation cinématographique sera relativement aisée : la plupart des êtres humains sont, en effet, des visuels. Pour cette raison, et comme tous les arts, à la réserve de la seule littérature, le cinéma muet ou simplement sonorisé est une manifestation de ce qu'il y a de plus universel ; et sa valeur éducative sur le plan international ou interculturel égale celle de la musique. (A cet égard, le film parlant est encore handicapé : ni le doublage, ni les sous-titres ne constituent des solutions satisfaisantes.)

* * *

Le film est d'abord un instrument d'enrichissement. La visite d'une usine ou d'un chantier, d'un musée ou d'une cathédrale, par le moyen d'un film bien composé, est pour l'ensemble des élèves (à la réserve peut-être des trois ou quatre qui se serrent autour du maître ou du guide et ne perdent rien du spectacle ni des explications) plus efficace. Et l'on peut faire repasser le film autant de fois qu'on le juge nécessaire ! Le film se prête excellemment aussi à l'étude des êtres vivants et des plantes, dans leur milieu, à la vitesse optimum (grâce aux procédés de l'accélération et du ralentissement). Je n'oublie pas le bond d'une gazelle, ou le jeu d'un grand pianiste, au ralenti. Ni la germination et la floraison d'iris ou d'un lilas, à l'accéléré.

D'autre part, le film se prête très spécialement à constituer le second moment de toute instruction : l'association [2]. Les élèves ont observé les montagnes qui bornent leur horizon : un film leur présentera l'Himalaya, les Andes, les Montagnes Rocheuses... Ils ont étudié la vie végétale et animale dans un ruisseau, un étang ou un lac : des films leur présenteront la flore et la faune marines. Ils connaissent le Rhône ou le Rhin : voici des films qui les font descendre ou remonter le cours du Gange, du Saint-Laurent, de l'Amazone... Enrichissement des notions fondamentales : montagnes, mer, fleuve ! Et de bien d'autres !

Les disciplines littéraires, les sciences morales en tireront aussi quelque avantage. D'abord, si je puis dire, et sans jeu de mot, par la bande : les explications littéraires, qui commencent à lasser nos élèves, pourraient être renouvelées par l'appel à leur expérience de l'univers cinématographique. L'antithèse est directement perceptible dans la suc-

[2] Ovide Decroly : Observation, association, expression.

cession de deux plans ou de deux séquences. La métaphore et le symbole, si difficiles à expliquer, de même. Il y a dans certains films des *leitmotiv* aussi nets que dans l'opéra de Wagner ou les *Fourberies de Scapin.* La coupure franche et les fondus rendent sensible la différence entre l'asyndète et les diverses coordinations ou subordinations. Le style analytique, une suite de *flashes ;* la période, un long mouvement de la camera embrassant tous les détails de l'action et cadrant enfin le héros ! Qu'on essaie avec la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa, ou avec tel poème de la *Légende des siècles !* Tout l'art pédagogique est, en somme, l'art de raccrocher le nouveau qu'on veut présenter à l'ancien, au déjà connu : or, nos élèves ont une connaissance plus vivante du cinéma que de l'art littéraire. Alors ?

Il est, d'ailleurs, curieux que les genres littéraires, qui tendent actuellement à se confondre dans le seul genre vivant : le roman, soient plus aisés à discerner et à sentir à l'écran.

L'épopée : *La chasse fantastique,* et presque tous les *Westerns.*

La tragédie : *Les temps difficiles,* de Dreyer, *Les visiteurs du soir, Brève rencontre. (Thérèse Raquin* serait plutôt un drame bourgeois, comme *La sonate à Kreutzer.)*

La comédie : *Nous irons à Paris, Le silence est d'or* (à comparer à *l'Ecole des femmes,* de Molière), *Les lumières de la ville,* plus proche du *Misantrophe.*

Le lyrisme (alias : poésie) : *Le fleuve, Louisiana Story, Le désert vivant.*

L'éloquence : *Mrs Miniver* et les autres films anglais de la même série (de propagande).

L'histoire, enfin : *La passion de Jeanne d'Arc,* de Dreyer, *Le diable boîteux, Si Versailles m'était conté. Quo Vadis ?* aussi, sans doute, mais ce film médiocre appelle de multiples réserves.

L'écran cinématographique est ensuite un instrument de culture personnelle. Instrument d'éducation, non de dressage, comme l'hypnopédie imaginée par Huxley dans *Le meilleur des mondes,* ou comme ces injonctions impératives dont les hommes de ma génération ont souffert jusqu'à leur majorité. Le film présente en effet à l'adolescent, comme un livre, mais avec plus d'efficience, toute sorte de comportements, de manière d'être, d'actes propres à le faire réfléchir, puisqu'il en constate le résultat, l'aboutissement, pour leur auteur et pour le groupe social. L'adolescent se forme ainsi un jugement moral (comme Horace, par ses conversations avec son père, mais avec plus d'ouverture !) une table des valeurs d'action, un comportement moral.

La vie enrichit, la vie cultive ; et plus efficacement sous les espèces, moins énigmatiques et brutales, de l'œuvre d'art. Or le bon film combine, plus heureusement que les autres formes d'art, l'intensité de la vie et la sérénité de l'œuvre. Le film qui est en passe de devenir le seul art vivant !

Le film se prête ainsi mieux que la leçon didactique, dans ce domaine comme dans ceux dont nous venons de parler, à stimuler, à aviver l'activité créatrice de l'élève. Il devient pour celui-ci le point de départ d'un travail intérieur (critique et constructif) ; il détermine des décou-

vertes, des commencements, des renouvellements de perspectives, des ré-évaluations ; il libère la Vie.

Il devient, il détermine... non ! Il *peut* devenir, il *peut* déterminer. De même que tous les avantages précédemment déduits, il n'assure en effet ce dernier avantage qu'à une condition, sur laquelle je vais insister.

* * *

L'écran sera ce stimulant à une vie personnelle, ce maître de vie, à la condition que l'adolescent soit capable — au lieu de cette passivité, qui fait du ciné, pour tant d'êtres humains, l'assommoir — d'une *activité* complexe : qu'il regarde et écoute, sente, pense, confronte et évalue ce qui lui est présenté ; et qu'il sorte de la salle avec une sensibilité élargie, un courage nouveau ou tout au moins un problème bien posé à résoudre. Le film, un point de départ ! le principe de façons de sentir et de penser, surtout de comportements plus humains. Puisque le culte « en esprit et en vérité », c'est de *servir* les valeurs éternelles.

Le film vaut ainsi par les exercices de formation spirituelle qu'il permet, et dans la mesure où on les fait. Par les expériences (au sens pragmatiste où James prend le verbe : *to experience*), qu'il permet seulement. Par les exercices qui, à partir de son efficience, assurent son efficacité.

Ce qui cultive, en effet, ce sont de tels exercices, de telles expériences: des expériences complètes, opportunes, fécondes. Expliquons ces trois épithètes. J'éluderai la première en évoquant un souvenir d'enfance. Les appartements étaient alors chauffés par un poêle ou un calorifère, et son rougeoiement attirait irrésistiblement le petit enfant. Alors un de ses parents prenait sa main et appliquait ses doigts sur la porte du poêle, en disant d'une grosse voix : Brûle ! brûle ! D'accord ! Mais une expérience complète eût comporté deux moments. Car le feu ne brûle pas seulement : il chauffe. Et l'adulte eût dû, tenant les menottes de l'enfant à quelques centimètres du poêle, dire d'abord : Chauffe ! chauffe ! Le film tiré de *l'Idiot,* de Dostoïewsky, permet une expérience complète : il y a le marchand robustement « attaché » et il y a l'idiot, le « détaché », aux bouleversantes intuitions. On tirerait un flim permettant une telle expérience des *Affinités électives,* de Gœthe ou de *La peur de vivre,* d'H. Bordeaux.

Ces expériences face à l'écran doivent en outre, pour devenir éducatives, être en relation avec la synthèse personnelle, avec le degré du développement intellectuel, affectif et pratique de l'adolescent. Si le film est trop éloigné de notre façon de sentir et de parler (comme *Rashomon*) ; s'il fait allusion à trop de choses inconnues ; surtout s'il est équivoque, l'adolescent ne va pas jusqu'au bout de l'expérience. *Kim* convient à de jeunes adolescents, à l'âge où l'on entre aux éclaireurs. *La grande illusion* doit être réservée à des adolescents plus mûrs. L'éducation devient ainsi une série d'expériences, se conditionnant, s'éclairant, se fécondant *dans un certain ordre.*

Car le troisième caractère de l'expérience éducative : la fécondité, n'est que la conséquence des deux premiers. Une expérience est féconde si elle encourage l'adolescent à tenter d'autres expériences de même sens

(symphroniques). C'est une expérience d'avoir mis dans sa dissertation des pensées sincères, d'y avoir exprimé des convictions profondes... et de voir sa composition livrée aux rires de ses camarades par un maître inconscient. C'est une expérience, oui ! mais une expérience qui ferme, au lieu d'ouvrir. Il en est de même d'un récit détaché des *Misérables*, qui figurait dans mon livre de lectures : « La pièce de deux francs ». Hors du contexte, cette terrible histoire fermait le cœur au lieu de l'ouvrir. Comme l'œuvre « ce livre de charité » (Baudelaire), au long duquel on voit un homme dont le cœur devient de plus en plus accessible aux sentiments les plus humains.

De telles expériences, complètes, adaptées, fécondes, l'adolescent qui a déjà appris à voir les êtres qui l'entourent les fera face à l'écran : il y verra l'aventure, le destin d'êtres différents de ceux qu'il connaît. Et cette aventure, ce destin (éclairés de cet ordre limpide que l'art impose à la vie) enrichiront son être, cultiveront en lui la personne, et l'approfondiront. Le film lui offrira ainsi une hétéro-éducation qui aura pour lui, puisqu'il s'y offre librement, l'intensité de l'auto-éducation. L'éducation la plus efficace donc, s'il est vrai que l'hétéro-éducation n'agit que dans la mesure où elle s'approprie les secrets de l'auto-éducation.

* * *

Mais l'adolescent n'est pas seul face à la vie ; comme l'ont pensé, à tort, les éducateurs hambourgeois, après la première guerre mondiale (*Alles vom Kinde aus*). L'éducation doit être l'œuvre de l'adolescent ; mais l'adulte, l'Aîné comme dit Jean Château, lui doit son aide, son appui. Ses parents d'abord : mère, père, oncles, tantes... Plus tard, les camarades de jeux ; puis l'éducatrice et l'éducateur professionnels, commis à sa croissance par la collectivité.

L'adolescent se cultive (auto-éducation) : il est cultivé par l'Aîné (hétéro-éducation, *learning*). L'Aîné agit directement sur lui par ce qu'il est ; il agit, surtout, indirectement : en conditionnant le milieu, de telle façon que l'adolescent puisse y faire des expériences complètes, adaptées à son degré de développement, et dont le succès l'encourage à en tenter d'autres analogues.

C'est ainsi que l'éducateur mettra en valeur, pour nous en tenir à notre sujet, les films que verront ses élèves, en préparant l'expérience, à l'avance, et en l'exploitant, ensuite, si j'ose dire. Soit le *Robinson Crusoë*, de Bunuel. Son thème, c'est la solitude absolue, le silence de toute voix humaine. Pour entendre une parole humaine, Robinson crie dans la Vallée de l'écho ! Des adolescents que leur maître aurait rendus sensibles à cette exigence de la condition humaine, n'eussent pas ri continuellement et à contre temps, comme j'en ai entendus.

Le maître, ensuite, ne permettra pas que l'expérience meure sans postérité. L'expérience doit, non seulement enrichir l'avoir, mais fortifier l'être. Et l'être se manifeste par l'acte : *Im Anfang war die Tat.* Un film présentant la rude existence, les périls courus par des pêcheurs doit pénétrer les spectateurs de respect pour ce service, pour toutes les formes de service humain, d'un sentiment de solidarité humaine (un pour tous, tous pour un). « Et pour commencer, je ferai de mon mieux mon travail d'écolier ! »

Un film astronomique doit provoquer un émerveillement, qui se manifeste par la volonté d'en savoir davantage sur ce que les Grecs appelaient : Cosmos. Un film sur la sociologie végétale doit conduire à cette intuition féconde : la valeur de la diversité ; la diversité complémentaire, richesse suprême. « Et je me réjouis que mes camarades soient tous différents de moi, et qu'il y ait parmi eux deux Italiens et un Allemand. » Un film sur l'acte et la mort de Jeanne d'Arc illustre la valeur de l'intervention d'une personne dans un moment où le destin hésite. La vocation de Jeanne d'Arc ! « Et moi ; quelle est ma vocation ? Je veux entendre son appel, et me rendre capable d'y répondre. »

Le maître instituera parfois des discussions sur les films vus en classe ou en salle. (Il se rendra compte que les élèves ont quelque chose à dire, quand on ouvre le débat sur un tel sujet !) Plus souvent, un simple mot inaugurera en ses élèves un lent travail de jugement, de comparaison, une expérience (intime) féconde. Ainsi le film contribuera à faire de l'école le lieu où l'on vit plus intensément, où l'on expérimente, où l'on s'enrichit et se cultive. Une vie, en même temps que la préparation à la vie !

Les expériences de l'adolescent s'ordonneront autour du problème central : Qui suis-je ? et qui suis-je appelé à être ? Avec l'aide de son maître, il prendra conscience de ses tendances diverses, peut-être opposées. Il approuvera les unes, et s'appliquera à agir en conformité avec elles. Il retrouvera les autres et s'appliquera à les vaincre ou à les sublimer. Car seul l'acte manifeste la personne. L'acte et les paroles qui tirent leur autorité d'une longue suite d'actes ; les paroles qui sont des actes.

Et lorsque beaucoup d'adolescents auront ainsi pris l'habitude d'accroître leur être à l'aide des films qu'on leur présente, devenus adultes, on ne leur fera plus avaler « yeux fermés et bouche ouverte », les films à scénario inepte, invraisemblable ou faux, que le public adulte ingurgite actuellement sans réagir. Ils auront appris le bon usage du film, et voudront des films qui s'y prêtent. Et les films qu'ils rechercheront seront pour eux ce qu'étaient, pour les Athéniens, les trilogies d'Eschyle ou de Sophocle. Nous aurons alors le cinéma éducatif !

Louis Meylan Professeur à l'Université de Lausanne

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

SONNET

L'eau répète *La mouette*
Le ciel mat ; *Qui s'ébat*
Calme plat, *Sur le mât,*
Mer muette. *Le complète,*

Simulant *Un accent*
D'un vol lent *Circonflexe*
Et perplexe *En passant.*

Jules Lemaître

(Médaillons) Pour les grands.

Admission au Gymnase de Bâle

Age : 10 ans — Après 4 années d'école primaire. — Calcul écrit (1 heure)

1. 1348 + 763 + 2908 + 43 + 3087.
2. 47 . 198 =
3. 9978 : 37 =
4. De 8906 soustraire 3 fois 2746. Combien reste-t-il ?
5. Dans l'horaire, on peut lire les données suivantes : Train direct ordinaire : départ de Bâle 08.38 ; arrivée à Lausanne 11.49. — Train direct léger : départ de Bâle 06.51 ; arrivée à Lausanne 09.23. Quelle est la différence de durée des parcours ?
6. Une famille se compose du père, de la mère et de 5 enfants. Combien consomment-ils de lait tous ensemble en 4 semaines, si chacun en consomme 2 dl. par jour ?
7. 17 écoliers dépensent 497 fr. 25 pour un séjour de 5 jours. Combien chacun dépense-t-il par jour ?
8. Après une course à bicyclette, Emile et Arnold comparent leur vitesse. Emile parcourt 16 km 660 m en 1 h. 8 min et Arnold 17 km 40 m en 1 h 11 min. Combien de mètres chacun d'eux parcourt-il à la minute?
9. Un maître d'école a acheté : 4 cahiers quadrillés et 3 lignés à 35 c, 9 cahiers non lignés à 25 c, 6 porte-plumes à 20 c, 3 douzaines de plumes à 2 pour 15 c, 12 couvertures de cahiers à 4 pour 15 c. Il a dans sa caisse de classe 8 fr. 75. Combien lui manque-t-il ?
10. Un propriétaire a reçu du coke pour le chauffage central : 40 sacs de 50 kg. Combien de semaines cette provision durera-t-elle et combien lui restera-t-il de kg si en une semaine il emploie en moyenne 68 kg. ?

Réponses : 1. 8147 ; 2. 9306 ; 3. 269, reste 25 ; 4. 668 ; 5. 39 min ; 6. 39 1 2 dl ; 7. 5 fr. 85 ; 8. Emile 245 m à la min, Arnold 240 m ; 9. 30 c ; 10. 29 semaines, reste 28 kg.

Admission à la Bezirksschule de Baden

(11 ans) 5 ans d'école primaire

Calcul écrit

1. 4890 . 809
2. 6 824 400 : 968
3. 4 paysans livrent des fruits : 11 q 78 kg ; 5106 kg ; 21 q 9 kg ; 1415 kg. Combien de q. et de kg manque-t-il pour faire 12 t ?
4. La famille Huber paye pour son appartement une location annuelle de 1992 fr ; elle doit ajouter encore 330 fr pour le chauffage. Quelle somme paie-t-elle chaque mois : a) pour le loyer ; b) pour le chauffage ?
5. Il y a 5 ans, un terrain de 8 a et 12 m^2 valait 14 616 fr. Depuis, le prix du m^2 a augmenté de fr. 6.—. Combien d'ares et de m^2 pourra-t-on acheter avec la même somme ?
6. Un litre de cidre doux coûte 35 c ; un commerçant en a acheté pour 264 fr. 60. Combien de caisses de 20 bouteilles de 7 dl. a-t-il achetées ?

7. Une caisse de classe contient 258 fr. 70. Si l'on partageait cette somme entre tous les élèves, chacun recevrait 9 fr. 95. Une recette nouvelle augmente de 35 fr. 70 le contenu de la caisse. Trois écoliers ne prennent pas part à la course. Combien chacun des participants recevra-t-il ?

8. La distance Zurich-Berne est exactement de 131,6 km. Selon le nouvel horaire, un train léger part de Zurich à 8 h. 33. A quelle heure arrive-t-il à Berne s'il parcourt 84 km à l'heure ?

Examens d'admission dans les classes primaires supérieures
Lausanne — Orthographe (12 et 13 ans)

Le maraudeur puni

C'était par un soir d'hiver où la bise hurlait sauvagement. Maître renard, caché dans un petit bois, souffrait cruellement de la faim. Il rêvait de poulets et de chair fraîche. Il pensait à la ferme voisine, mais il redoutait les fines oreilles du chien et le fusil du maître de la maison.

Toutefois, tenaillé par l'appétit, il s'approcha à pas furtifs de la basse-cour où dormaient les canards, les oies et les poules. Il découvrit assez vite un passage favorable. L'odeur chaude des animaux endormis ravivait son audace. Un bond souple et précis l'amena devant le juchoir des volailles.

Mais une oie vigilante avait entendu un bruit suspect et senti l'approche du bandit. Elle se mit à crier pour donner l'alarme. Ce fut alors un beau tapage. Toutes les oies se précipitèrent sur le renard qui ne put répondre à tant de violents coups de bec. Ensanglanté, cerné de toutes parts, celui qui était venu pour égorger resta sur le carreau.

Au petit matin, la fermière trouva son cadavre raidi par le froid.

CIRCONFERENCE ET CERCLE

1. Une pelouse circulaire a 15 m de rayon. On plante en bordure de cette pelouse, tous les 2 m, un plant d'hortensia. Combien de plants faudra-t-il et quel sera leur prix à fr. 0.40 pièce ?
   Rép. : 47 plants. Fr. 18.80.

2. Un coussin circulaire a 56 cm de diamètre. On veut le border d'un galon qui coûte fr. 1.25 le mètre. Quel est le prix de ce galon si on l'achète par nombres entiers de décimètres ?
   Rép. : Fr. 2.25.

3. Une scie circulaire a 42 cm de diamètre. Elle tourne à 600 tours par minute. Quelle distance parcourt 1 dent en 1 minute ?
   Rép. : 791,28 m.

4. La grande horloge d'une cathédrale a 4 m 50 de diamètre. La grande aiguille mesure 10 cm de moins que le rayon de l'horloge et la petite aiguille 45 cm de moins que la grande. Quelle distance parcourt la pointe de la grande aiguille en un jour de 24 heures ? Quelle distance parcourt la pointe de la petite aiguille pendant le même temps ?
   Rép. : 324 m ; 21,35 m.

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Depuis 1875

Winterthur ACCIDENTS

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS
A WINTERTHUR

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Les graines **H. Tschirren** Morges sont meilleures

5. Un parallèle terrestre, situé au voisinage de notre latitude, a 4 450 km de rayon. Calculer la longueur de ce parallèle. La Terre tournant sur elle-même en 24 heures, quelle est la distance parcourue en 1 heure ? en 1 minute ? en 1 seconde ? par un homme se trouvant sur le parallèle et entraîné par le mouvement de la Terre ?
   Rép. : 27 946 km ; 1 164 km ; 19,4 km ; 326 m.
6. Un enfant a un billet pour un manège de chevaux de bois et le cheval sur lequel il monte est situé à 4 m du centre du manège. Le manège fait trois tours par minute et l'enfant est resté cinq minutes sur le manège. Quelle distance a-t-il parcourue ?
   Rép. : 118,40 m.
7. Le gros chêne d'une forêt est tellement gros que 4 hommes, se touchant par l'extrémité de leurs doigts, bras étendus, réussissent juste à en faire le tour. La longueur des bras étendus d'un homme, entre l'extrémité de ses doigts, est 1 m 70 (envergure). Quel est le diamètre du gros chêne ?
   Rép. : 2,16 m.
8. Un avion fait le tour de la Terre, sur l'Equateur, mais à 1 0000 m de hauteur. Sachant que l'Equateur a 40 000 km de longueur, quelle est la distance réellement parcourue par l'avion ?
   Rép. : 46 280 km.
9. Une longue table rectangulaire a 1 m 60 de longueur et 1 m 10 de largeur. Sur les deux largeurs on place 2 rallonges en forme de demi-cercle. Quel est le périmètre de la table lorsque les rallonges sont en place ? Sachant qu'il faut 60 cm par personne, combien de personnes peuvent trouver place autour de cette table ?
   Rép. : 6,65 m ; 11 personnes.

BIBLIOGRAPHIE

Le Siam, par Walt Disney. Collection « Le monde et ses habitants ». Production Marc Barraud. Librairie Payot, Lausanne. 66 images en couleurs tirées du film, texte original de Pierre Boulle. Un volume de 84 pages de 16 × 19 cm., reliure gaufrée rabane avec vignette acétatée.

Sous le titre général « Le monde et ses habitants », paraît une série de films et de livres en couleurs dont le moins qu'on puisse dire, à en juger par le premier volume paru, est qu'elle sera faite de nouvelles merveilles.

Dans le premier volume « Le Siam », 66 images en couleurs rendent présent, dans toute la diversité, d'un pays dont il vaut la peine de faire la connaissance : pays riche en surprises, avec ses danseuses sacrées étincelantes de pierreries, avec les satues de démons qui grimacent dans ses temples ; riche en sagesse aussi, et qui, ayant su concilier modernisation et respect des traditions, apparaît aujourd'hui comme un îlot de prospérité et de bonheur tranquille au milieu d'un monde déchiré. Tel est le Siam que font voir les images de Disney et que raconte Pierre Boulle, dans un texte précis, au débit rapide, à l'humour mêlé de tendresse.

G. B.

AURORE

Ecole d'institutrices

de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Classes enfantines

Techniques modernes d'enseignement

Dir. Mme Lowis, ex-prof. Ecole Normale

rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77

Moitié-moitié

et vacherin

Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16

Lausanne M. Rastello-Mouret

La bonne adresse

pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent **LAUSANNE** Téléphone 23 55 77

L'automobile, machine merveilleuse, par Henry Clayette. Collection « La joie de connaître », édit. Bourrelier, Paris.

Cet ouvrage rend familier le mécanisme compliqué de l'automobile. Il nous fait connaître les problèmes que l'ingénieur a dû résoudre pour établir la machine merveilleuse qui sillonne aujourd'hui nos routes. La compréhension est singulièrement facilitée par 18 photos et 116 dessins et schémas.

Les hommes dans la préhistoire - Les chasseurs, par A. Leroi-Gourhan, directeur du centre de documentation et de recherches préhistoriques au musée de l'Homme.

S'appuyant sur les résultats d'un siècle de travaux scientifiques et sur les recherches personnelles, l'auteur retrace les luttes et les travaux de nos ancêtres, dont la principale activité resta longtemps la chasse.

Ces deux livres constituent une précieuse documentation pour les maîtres.

Nic et Nick, par Claire Audrix et Christian Fontugne. Edit. Bourrelier, 55, rue Saint-Placide, Paris 6e. Un volume (14 × 20) illustré par Ch. Fontugne, cartonné, sous jaquette en couleurs.

Nic, un petit garçon parisien, et ses camarades recueillent un chien perdu. Celui-ci disparaît un soir, et Nic part à sa recherche... Fatigué, il s'endort aux Halles dans un camion et se réveille en Bretagne, à St-Malo. Pendant toute une semaine, Nic va de l'un à l'autre : pêcheur, apprenti dans un cirque, garçon de ferme, etc. Enfin, grâce à un docteur et sa femme, il rentre à Paris, où il retrouve Nick. Et dans le logement pourtant petit, les parents font une place au chien.

L'ouvrage, sans jamais « moraliser », montre comment un enfant prend conscience de la responsabilité de ses actes. Il tient le jeune lecteur en haleine jusqu'au bout.

Le mur gris de toutes les couleurs, par Andrée Clair. Edit. Bourrelier, 55, rue Saint-Placie, Paris 6e. Un volume (14 × 20), illustré par E. Cabané, cartonné, sous jaquette en couleurs.

La vie d'un mur gris dans la cour d'un immeuble parisien attriste une fillette et fait naître dans son esprit une idée charmante, pleine de poésie : faire pousser des espèces variées de plantes au pied de ce mur sombre, qui le couvriront rapidement de couleurs vives.

Andrée Clair, dans un livre vivant, alerte, réaliste et plein de fantaisie tout à la fois, montre cette fillette entraînant non seulement ses amis, filles et garçons, mais les parents, dans la réalisation de son projet. Ceux-ci, animés du désir de rendre heureux leurs enfants, entrent dans le jeu avec bonne humeur. Après bien des péripéties, l'inauguration du petit jardin donne lieu à une fête pleine de gaîté.

Andrée Clair, auteur de « Moudaïna » (Prix Jeunesse 1952), nous donne un livre tonifiant, débordant d'optimisme et de joie.

La précision suisse
au service du
stylo à bille

c'est ce que vous offre le
Stylo à bille
CARAN D'ACHE 55
« SUPERMATIC »*

* Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur le clip · Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci

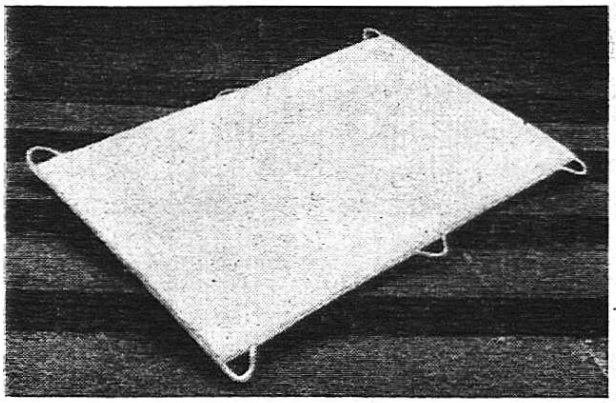

Sellerie Ernest Lüginbühl
NYON

Tapis de gymnastique
en caoutchouc, recouvert cuir

Tél. (022) 9 58 37

Diplôme fédéral N° 1 de maître de gymnastique et de sport

Sous les auspices du Département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud, l'Université de Lausanne organise des cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sport.

Début des cours : 25 avril 1956
Inscriptions jusqu'au : 20 février 1956

Renseignements au Département de l'Instruction publique, inspectorat de la gymnastique, tél. 21 63 54

LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

Educateurs! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

SIÈGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini

---

Demandez prix courant à **NIDECKER**

ROLLE

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste dans le matériel d'école

•

Tél. 7 54 67

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

1872

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

LE CHEMIN DE FER

d'YVERDON à STE-CROIX

et le télésiège STE-CROIX-LES AVATTES
vous conduisent rapidement à proximité du CHASSERON.

Champs de ski, pistes, et le spectacle unique de ses mers de brouillard d'où émergent les Alpes étincelantes.

RENSEIGNEMENTS : Tél. Ste-Croix 6 21 15.

396

MONTREUX, 4 février 1956 XCIIe année — N° 5

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

ÉTUDES PÉDAGOGIQUES 1955

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse

publié par

GEORGES CHEVALLAZ

Un volume de 144 pages, broché . . . . . Fr. 6.50

Comme chaque année, la première partie de cette publication est consacrée à des problèmes de pédagogie et de psychologie très actuels et réunit les études suivantes :

Mlle Laure Dupraz, prof. à l'Université de Fribourg, présente tout d'abord ses réserves sur **« Quelques tendances de la pédagogie contemporaine ».** Puis M. Louis Meylan, prof. à l'Université de Lausanne, montre l'apport des écrivains à la connaissance intuitive de l'adolescent en analysant **« Deux enfances »**, celles de Pierre Loti et d'André Chamson. Dans un article intitulé **« De l'enfant méchant à l'enfant inadapté »**, M. Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs du canton de Vaud, signale les causes et les remèdes de la délinquance juvénile. Viennent ensuite une enquête de M. le prof. Eberhard sur **« Les conditions sociologiques de la fréquentation de l'enseignement secondaire »**, des remarques très pertinentes sur **l'enseignement de l'allemand**, par MM. Uhlig et Chatelanat, sur **l'enrichissement du vocabulaire**, par M. Jaquet enfin, sur **« Le rôle de la géographie locale dans la culture de l'enfant »**, par M. R. Uldry.

On trouvera en seconde partie le compte rendu de la Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique, les chroniques scolaires des cantons romands et de la Suisse alémanique, enfin des analyses d'ouvrages de pédagogie et de psychologie.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH